

Image not found or type unknown



Personne devant de l'argent

Par **lili_old**, le **28/12/2007 à 08:32**

bonjour j'aurais voulu une question nous avons prêté de l'argent à quelqu'un et sur un papier blanc on lui a fait signe que je soussigne mr..... pour avoir prêté la somme de... signe et date
ce papier est-il valable ??

Par **Jurigaby**, le **28/12/2007 à 15:33**

Bonjour.
La somme est-elle écrite en lettres et en chiffres?
De quel montant s'agit-il?

Par **aurore28**, le **28/12/2007 à 17:34**

oui 1000 euros

Par **Jurigaby**, le **28/12/2007 à 19:02**

Bonjour.
La reconnaissance de dette telle que vous me la décrivez semble parfaitement constituer une preuve par écrit.
Pas de soucis à vous faire..

Par **aurore28**, le **30/12/2007** à **15:18**

MERCI JURIGABY POUR VOS REPONSES SUR MON ADRESS E MAILrn rn meme si vous pouvez pas m'apportez daide cest pas grave j'arriverai a mener mon enquetemes salutations amicalement mr gaby rnaurore

Par **Arielle36**, le **05/01/2008** à **19:21**

Bonjour Lili, rn rn J'espère que la personne vous donneras l'argent sans histoire, j'ai eu le même pb il y a deux ans, même si c'était pour une somme un peu moins importante. Malgré la reconnaissance de dette la personne a fait traîner les choses pour nous em..... !! J'ai évidemment récupéré cet argent mais je sais comme ça peu être long et destabilisant d'attendre :.(rn rn Comme quoi il faut être sur de la personne avant de prêter de l'argent. Je voulais donc vous souhaiter bon courage pour la suite